



CONTRAT D'ABONNEMENT CLIENT PROFESSIONNEL

N° client : 61489259
N° Commande : 2026060514535904
Date d'exécution : 05/06/2026 14:56

Informations techniques

N° de téléphone :	N° de carte :	N° compte :	Nom utilisateur :
352621340572	8935201910322603370	614892590001	Barrière parking rue du château

Informations client

Nom/Raison sociale :	ADMINISTRATION COMMUNALE BETTENDORF	N° TVA :	LU10914632
N°/Rue :	1, RUE NEUVE		
CP/Ville :	LU-9353 BETTENDORF		
N° de téléphone :	+352281254200	Tél Fixe :	
Registre de commerce :	61489259NA		
E-mail :	info@bettendorf.lu	Fax :	

Information compte 614892590001

Choix de la langue de facturation : Français
Paiement : Cash
Impression du détails des appels (valeur par défaut) : Non
Anonymisation des appels : Non

Tarifs, Options et Services^(*)

Choix du Tarif^(**)

Data to Go Pro 2 GB

Durée d'engagement 1 mois. Du 05/06/2026 au 05/07/2026

Information utilisateur

Langue:FR

Adresse email:info@bettendorf.lu

Options Additionnelles

Option réduction de vitesse

SlowDownSpeed

Impression détails des communications (selon tarif en vigueur) : Non

Data Control

Seuil d'alerte 50.00

Extension maximum 2500.00

Composant Voix/SMS

^(*) Voir conditions applicables sur le(s) Plan(s) Tarifaire(s) en vigueur.

^(**) Lorsque le Contrat est conclu avec une durée minimale d'engagement, il est, sauf convention contraire, automatiquement prorogé pour une durée indéterminée. Le numéro de téléphone attribué ci-dessus ne peut pas être garanti et pourrait changer lors de l'activation définitive de la ligne.

En fonction du choix du tarif et des services effectué ci-dessus, le présent contrat (le « Contrat ») est souscrit pour une période initiale de 1 mois commençant à courir au jour de la conclusion du présent Contrat.

Les données à caractère personnel collectées par le biais du présent formulaire par POST Telecom S.A., L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian en sa qualité de responsable du traitement, seront traitées conformément à la clause relative à la protection des données à caractère personnel stipulée aux Conditions Générales de Vente POST Telecom applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnels) et à la Notice Protection des Données.

Les données à caractère personnel peuvent être traitées par POST Telecom S.A. aux fins de promotion par courrier postal des produits ou services accessoires ou complémentaires au présent service, sauf opposition exprimée par le client à adresser par écrit conformément à la Notice Protection des Données. Si cette promotion est faite par courrier électronique, chaque courrier électronique à des fins de prospection directe pour des produits ou services analogues au présent service informera le client de la possibilité de s'opposer sans frais à l'exploitation de ses coordonnées électroniques.



CONTRAT D'ABONNEMENT CLIENT PROFESSIONNEL

N° client : 61489259
N° Commande : 2026060514535904
Date d'exécution : 05/06/2026 14:56

En signant le Contrat, le Client déclare expressément avoir pris connaissance et approuvé les Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnel), en ce inclus la clause limitative de responsabilité, la clause pénale et la clause attributive de compétence judiciaire, et, si applicable, les Conditions Particulières relatives aux Services souscrits, le plan tarifaire (et/ou la description des services concernés), le document Neutralité du net, le récapitulatif contractuel, les éventuelles sous-traitances décrites conformément à la clause relative à la confidentialité et la Notice Protection des Données, en vigueur au jour de la conclusion du Contrat.

Si le client a défini des profils de configuration pour les offres mobiles, une annexe Définition des profils est jointe et fait partie intégrante du contrat.

Ces documents sont publiés sur le site www.post.lu et sont consultables dans les points de vente physique de POST Telecom S.A.

Fait en autant d'exemplaires que de parties à Luxembourg le 05/06/2026

Signature client

Cachet et ou nom et qualité du signataire



Signature et cachet revendeur

Giuditta Panza/BCD Clientele



Plan tarifaire Data to Go Pro

Date de validité : 01/01/2026

Version : 18

Tous nos prix sont exprimés en EURO HTVA ¹

ENGAGEMENT ET ABONNEMENT MENSUEL

Le tarif applicable pour le mois de la souscription est calculé au prorata du nombre de jours restant à courir entre le jour de la souscription et le dernier jour du mois concerné. Le traitement de la résiliation se fera conformément aux délais spécifiés dans les Conditions Générales de Vente / Conditions particulières Téléphonie Mobile et le dernier jour du mois concerné. En cas de portage vers un autre opérateur, le Client pourra être indemnisé en cas de retard ou d'abus dans le cadre de la procédure de portage conformément aux dispositions de la loi applicable en la matière. Il pourra en faire la demande auprès de POST conformément à l'article 21.1 des Conditions Générales de vente.

Ce tableau compare prix et communications incluses, sans détail. Vous trouverez tous les détails dans les sections dédiées à chaque offre (lien dans chaque titre). Les appels Voix ne sont pas possibles avec les offres Data To Go. L'envoi de SMS est possible avec les offres Data To Go.

	Use & Pay	2 GB	10 GB	20 GB	40 GB	60 GB	100 GB
Avec engagement d'un mois	0€	10,26 €	17,09 €	27,35 €	35,90 €	52,99 €	87,18 €

DÉTAIL DES OFFRES

Trafic Data : communications de données réalisées à partir d'un réseau mobile terrestre. 1 MB = 1024 KB. Les communications de données par satellite ne sont pas incluses dans le forfait. Le débit peut être influencé par différents facteurs. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité. Comme le prévoit la réglementation européenne, POST applique une politique de consommation en Europe correspondant au minimum au volume total inclus dans l'offre sans surcharge. Le terme « Europe » fait référence à la zone 1 de la liste reprise à la section Tarifs internationaux et Roaming.

USE & PAY

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	0 €
----------------------	-----

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	Use & Pay (pas de GB inclus) Consommation facturée au tarif hors forfait
--------------------------------------	---

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

2 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	10,26 €
----------------------	---------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	2 GB
--------------------------------------	------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

¹ Taux normal de TVA applicable au Luxembourg.



10 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	17,09 €
----------------------	----------------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	10 GB
--------------------------------------	--------------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

20 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	27,35 €
----------------------	----------------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	20 GB
--------------------------------------	--------------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

40 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	35,90 €
----------------------	----------------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	40 GB
--------------------------------------	--------------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------



60 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	52,99 €
----------------------	----------------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	60 GB
--------------------------------------	--------------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

100 GB

Abonnement mensuel

Engagement d'un mois	87,18 €
----------------------	----------------

Communications mensuelles incluses dans l'abonnement

Trafic Data inclus dans l'abonnement	100 GB
--------------------------------------	---------------

Vitesse

Trafic Data – Vitesse de download	500 Mb/s réduite à 128 Kb/s après consommation du volume inclus
Trafic Data – Vitesse d'upload	250 Mb/s réduite à 64 Kb/s après consommation du volume inclus

Rythme de facturation

Trafic Data	Par KB
-------------	--------

COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

Prix d'un mégabyte (MB) de données transmises ou reçues en national	0,05 €
Envoi d'un SMS en national et vers zone 1	0,06 €
Envoi d'un SMS vers zones 2	0,25 €
Envoi d'un SMS vers zones 2 & 3	0,42 €
Envoi d'un SMS vers zones Satellites & Maritime	0,08 €

Dans le cas d'envoi d'un message SMS à plusieurs destinataires, un SMS selon le cas sera facturé pour chaque destinataire. La réception de SMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile étranger.

TARIFS INTERNATIONAUX ET ROAMING

ZONES

Zone 1	Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (Canaries, Ceuta et Melilla incluses), Estonie, Finlande (Aland inclus), France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe (et Saint-Martin), Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique, Mayotte, Moldavie, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (Açores et Madère inclus), République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint Pierre et Miquelon, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, Vatican City
Zone 2 (Business)	Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Bahrein, BosnieHerzégovine, Brésil, Brunei, Canada, Cap-Vert, Chine, Corée du Sud, Egypte, Emirats Arabes Unis, Hong Kong, Inde, Indonésie, Israël, Japon, Kosovo, Macao, Macédoine, Malaisie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Qatar, République Dominicaine, Russie, Serbie, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Turquie
Zone 3 (Voyager)	Afghanistan, Antilles néerlandaises, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Cambodge, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Georgie, Ghana, Guatemala, Honduras, îles Caïmans, Iles Féroé, Irak, Iran, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Laos, Mali, Maurice, Mongolie, Mozambique, Myanmar-Birmanie, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Porto Rico, Salvador, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Vietnam
Zone 4 Rest of World	Autres pays du monde
Zone Satellites et Maritime	Inmarsat, Emsat, Iridium (16 et 17), Mariticom, OnAir et autres satellites (ferries et croiseurs inclus), ainsi que le réseau de l'opérateur Russia Komstar.

Zones Satellites et Maritime : Le règlement 2012/531 concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union s'applique aux services mobiles fournis par les réseaux terrestres et ne couvre pas les réseaux satellitaires. Votre mobile se connecte automatiquement au réseau émettant le signal le plus fort et donc potentiellement à un réseau satellitaire malgré une éventuelle proximité de terres continentales. L'utilisation d'un réseau satellitaire est signalée sur votre mobile par la mention «Cellular at Sea». Afin d'éviter des connexions non-solicitées à un réseau satellitaire, le Client peut désactiver l'utilisation de réseaux satellitaires sur son appareil.

INTERNATIONAL – SMS DEPUIS LE LUXEMBOURG VERS

Prix par message pour les SMS.

	SMS
Zone 1	0,06 €
Zone 2	0,25 €
Zone 3	0,42 €
Zone 4	0,42 €
Zone Satellites/maritimes	0,08 €

ROAMING – SMS & DATA HORS DU LUXEMBOURG

Prix par message pour les SMS et par MB pour le trafic Data.

La réception de SMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile étranger.

	SMS	Data
Depuis Zone 1	0,06 €	0,05 €
Depuis Zone 2	0,19 €	0,83 €
Depuis Zone 3	0,29 €	9,98 €
Depuis Zone 4	0,42 €	8,34 €
Depuis Zone Satellites/maritimes	0,98 €	9,83 €

RYTHME DE FACTURATION

Data	Zone 1 : 1 KB Zone 2 & zone 3 : 50 KB Satellite / maritime : 50 KB
-------------	--

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les options sont souscrites pour une durée minimale d'un mois reconduite tacitement jusqu'au prochain terme du contrat (sauf option Phone souscrite pour 12 ou 24 mois). La résiliation d'une option ne sera effective qu'à la fin d'un délai de 24h à réception par POST Telecom S.A. d'une telle demande via l'application mobile ou tout autre moyen de vente à distance électronique ou via courrier de résiliation adressé par le Client.

GARANTIE+ (PLUS COMMERCIALISÉE)

- S : Panne mécanique, vol, jusqu'à 25 % de remise pour perte et dommage : 3,42 €/mois
- M : Panne mécanique, vol, jusqu'à 35 % de remise pour perte et dommage : 6,84 €/mois
- L : Panne mécanique, vol, jusqu'à 50 % de remise pour perte et dommage : 8,55 €/mois

OPTIONS PHONE

Les options Phone ne sont pas compatibles avec le forfait Use & Pay.

	12 mois	24 mois
Option Phone	29,91 €/mois	<ul style="list-style-type: none"> • 4,27 €/mois • 8,55 €/mois • 12,82€/mois • 17,09 €/mois • 21,37 €/mois

AUTRES

- **Forfait bloqué : 1,71 €/mois**
Avec l'option Forfait Bloqué, au-delà des volumes inclus dans votre forfait, les communications sont bloquées. Les appels reçus ou effectués depuis un réseau sans accord de roaming avec le Luxembourg sont bloqués. Le blocage est fait par type d'usage, cela signifie qu'après consommation du volume inclus Appels/SMS, les consommations Appels/SMS sont bloquées et après consommation du volume Data inclus, les consommations Data sont bloquées. Les appels d'urgence sont toujours possibles. L'option ExtraVolume permettant d'ajouter du volume data supplémentaire pour le mois en cours est bloquée par défaut avec une option Forfait bloqué. Le Client qui souhaite ajouter une option ExtraVolume devra au préalable annuler son option Forfait Bloqué.

EXTRAVOLUME

ExtraVolume : service que le client peut souscrire afin de bénéficier d'un volume de Trafic data en Europe supplémentaire à tout moment. Un second ExtraVolume pourra être commandé lorsque le premier ExtraVolume aura été consommé et qu'il reste moins de 2GB. ExtraVolume n'est pas compatible avec l'option Forfait Bloqué. Le volume alloué au titre du produit ExtraVolume souscrit doit être consommé endéans la période commençant à courir le jour de sa souscription et terminant le dernier jour du mois civil au cours duquel il a été souscrit ; le reliquat non consommé durant cette période n'est pas reportable. Le prix du produit ExtraVolume est payable intégralement à la souscription, indépendamment du nombre effectif de jours restants à courir jusqu'à la fin du mois civil de sa souscription. Option non compatible avec les forfaits 2GB et Use & Pay.

Le volume alloué au titre du produit ExtraVolume souscrit doit être consommé endéans la période commençant à courir le jour de sa souscription et terminant le dernier jour du mois civil au cours duquel il a été souscrit ; le reliquat non consommé durant cette période n'est pas reportable. Le prix du produit ExtraVolume est payable intégralement à la souscription, indépendamment du nombre effectif de jours restants à courir jusqu'à la fin du mois civil de sa souscription.

Data Europe / USA / Canada

Volume supplémentaire	Tarif	Comment commander
20 GB supplémentaires Trafic Data (non valable avec Data To Go 2 GB et Data To Go Use & Pay)	17,09 €	Envoyez EXTRAEU20 au 64000

Business

Business	Volume	En €	Commande
S	500 MB	75 €	Commande par SMS au 64000, envoyez DATABUS500
L	1 GB	100 €	Commande par SMS au 64000, envoyez DATABUS1000

Zone BUSINESS : reportez-vous au chapitre Tarifs Internationaux et Roaming pour la liste des zones.

Voyager

Voyager	Volume	En €	Commande
S	100 MB	80 €	Commande par SMS au 64000, envoyez DATAVOY100
L	1 GB	300 €	Commande par SMS au 64000, envoyez DATAVOY500

Zone VOYAGER : reportez-vous au chapitre Tarifs Internationaux et Roaming pour la liste des zones.

ADJUST

En souscrivant à une option Adjust, le client peut ensuite passer automatiquement sur différents paliers de consommation.

L'option Adjust permettra de passer sur les paliers de consommation directement en arrivant sur le territoire. Une notification 100% sera envoyée lorsque le client atteint la limite d'un palier et passera directement sur le suivant. Il n'est pas possible de bloquer la consommation à un certain palier.

Une fois le dernier palier consommé, le client sera facturé au tarif hors forfait indiqué pour la zone, ou pourra souscrire à un Extravolume pour la zone.

Option mensuelle	1 €
------------------	------------

Europe / USA / Canada

Volume	En €
1 GB	4,10 €
2 GB	6,14 €
5 GB	8,19 €
10 GB	11,26 €

Business

Volume	En €
100 MB	20 €
300 MB	40 €
500 MB	50 €
1 GB	90 €
2 GB	165 €
3 GB	215 €
4 GB	275 €
5 GB	305 €

Voyager

Volume	En €
100 MB	65 €
300 MB	175 €
500 MB	275 €
1 GB	500 €
2 GB	800 €
3 GB	1000 €
4 GB	1145 €
5 GB	1230 €

FRAIS ADMINISTRATIFS

FRAIS ADMINISTRATIFS POUR RETARD DE PAIEMENT

Les frais administratifs pour retard de paiement s'appliquent lorsque POST effectue un blocage total de la ligne, soit après deux notifications et un blocage partiel de la ligne. Les frais s'appliquent une fois par compte client et par action de blocage total. Un compte client correspond à une facture et peut regrouper plusieurs abonnements.

Frais administratifs pour retard de paiement (Par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (numéro supplémentaire))	42,73 €
--	----------------

AUTRES FRAIS

Voucher e-SIM (souscription, ajout, échange) Disponible selon compatibilité des appareils. Pour des questions de sécurité la carte e-SIM peut être scannée qu'une seule fois.	Gratuit
Réception de facture par e-mail	Gratuite
Réception de facture par courrier	N/A
Réception du détail des communications par courrier Depuis le 1er avril 2024, le détail de vos communications n'est plus envoyé par courrier postal. Pour continuer à le recevoir, veuillez choisir l'option de réception électronique pour vos factures ainsi que le détail de vos communications.	N/A
Copie de facture(s) (par facture)	5,98 €
Copie de détail de communications	5,98 €
Recherche et impression extraordinaire du détail des communications (6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne)	12,18 €
Transcription – Frais administratifs pour changement de titulaire	74,37 €

SERVICES DE PRÉVENTION

MyPOST TELECOM MOBILE

Avec MyPost Telecom Mobile, contrôlez gratuitement vos factures et votre consommation Appels, SMS et Internet et gérez vos options BusinessEurope 2, où et quand vous voulez, en toute simplicité. Plus d'informations sur www.post.lu/fr/particuliers/mobile/mypost. À l'étranger, la disponibilité du suivi en temps réel de la consommation est dépendante de la mise en place du service CAMEL par les opérateurs étrangers. Consultez la liste des opérateurs partenaires sur www.post.lu/conditions.

SERVICES DE PRÉVENTION DE SURCONSOMMATION

- Un SMS d'information est envoyé après consommation de 80% et 100% du volume forfaitaire mensuel souscrit.
- Un SMS d'information est envoyé après consommation de 80% et 100% du volume forfaitaire mensuel de Pack Advantage (sauf volumes illimités).
- Un SMS d'information est envoyé après consommation de 80% et 100% d'un Extra Volume.
- Un SMS d'information est envoyé après consommation de 100% du volume Data, Voix et SMS des options Around the world.

POST Telecom prend des mesures raisonnables pour assurer l'envoi de SMS d'alertes de consommation, sans toutefois garantir leur réception par le Client, notamment dans les cas suivants (liste non-exhaustive) : défaillance technique lors de la transmission des SMS imputable à un tiers, défaillance technique du téléphone ou autre terminal mobile, de la carte SIM et/ou de ses accessoires, indisponibilité du téléphone mobile sans couverture réseau et/ou éteint. POST Telecom ne peut en outre être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation des réseaux, en cas de transmission des signaux radioélectriques affectée par des contraintes techniques imposées à l'opérateur par les autorités compétentes, ni en cas de perturbations et d'interruption dans la fourniture ou l'exploitation des moyens de télécommunications fournis par le ou les exploitants des réseaux auxquels sont affiliés les services de POST Telecom.

SERVICES DE PRÉVENTION DE SURCONSOMMATION DATA NATIONAL ET ROAMING NON-SOLLICITÉE

Un plafond de 50 € HTVA est appliqué par défaut pour les communications Data pour tous nos clients. Ce mécanisme vise à protéger les consommateurs de consommation Data non-sollicitée et de maîtriser au mieux leurs dépenses. Vous pouvez gérer ce mécanisme de prévention et, le cas échéant, le modifier par simple envoi d'un SMS ; consultez www.post.lu/conditions pour de plus amples renseignements.

En région frontalière, des communications roaming non-sollicitées peuvent survenir. Afin d'éviter des éventuels surcoûts roaming, le Client peut désactiver l'utilisation de réseaux étranger sur son appareil.

PRÉVENTION D'UTILISATION PERMANENTE DES SERVICES DE COMMUNICATIONS EN ITINÉRANCE

Conformément à la réglementation européenne en vigueur et afin d'éviter une utilisation permanente des services de communications en itinérance, POST est susceptible de contrôler la consommation du service de communication mobile faite par le consommateur. À cette fin, POST peut vérifier, sur une période minimale de 4 mois consécutifs, si la consommation de minutes, de SMS et/ou de données Internet exprimées en MB en roaming dans tous les pays de la zone 1 telle que décrite dans la section «Tarifs internationaux et roaming» est plus importante que la consommation de minutes, de SMS et/ou de données Internet exprimées en MB en national. Un tel contrôle est sujet à l'art. 11 des Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A. relatif à la protection des données personnelles.

Est considérée comme abusive toute situation où la présence et la consommation du service de communication mobile en roaming sont plus importantes (i.e. plus de 50 %) que la présence sur le territoire luxembourgeois et la consommation du service de communication mobile en national. Afin de déterminer ces proportions, POST peut



procéder à un décomptage de toutes les unités de minutes, de SMS et/ou de données internet exprimées en MB consommées par le Client ainsi que du nombre de jours passés en UE et au Luxembourg. Chaque jour où une connexion au réseau national est enregistrée est compté comme un jour de présence nationale de ce Client.

Lorsqu'un risque d'abus sur un type d'appel (appels sortants, SMS envoyés, internet mobile) est détecté, POST peut demander au Client de clarifier sa situation en fournissant une preuve de lien stable avec le Luxembourg.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, on entend par «lien stable avec le Luxembourg», une présence sur le territoire de ce dernier, résultant d'un emploi non temporaire et à temps complet, y compris celui des travailleurs frontaliers, de relations contractuelles durables impliquant un degré équivalent de présence physique d'un travailleur indépendant, de la participation à des cycles d'études réguliers à temps complet ou d'autres situations, telles que celle des travailleurs détachés ou des retraités, lorsqu'elles impliquent un degré équivalent de présence sur le territoire. Afin de prouver son lien stable, le Client peut fournir un certificat de travail, un certificat de scolarité, ou bien un certificat de résidence.

Dans le cas où aucune réponse n'est fournie par le Client endéans deux semaines, POST se réserve le droit d'appliquer une surcharge à toute unité de type d'appel consommée en itinérance (minute d'appels sortants, SMS envoyés ou MB d'Internet mobile) telle que définie par la réglementation européenne. L'application de la surcharge commence dès écoulement des deux semaines pendant lesquelles le Client peut clarifier sa situation et prendra fin lorsque la consommation répond à nouveau aux critères d'une consommation non-abusive. Il convient de noter que cette procédure peut être applicable à plusieurs types d'appels simultanément, pour lesquels un risque d'abus a été détecté.